

LA VOCATION DE BOISSEAU
FILS

UN DINER DE NOEL A BON MARCHÉ

Les prévenus traduits en police correctionnelle présentent souvent des moyens de défense qui stupéfient littéralement; mais il n'y a que les gamins de Paris, renvoyés devant le tribunal à l'occasion de menus délits qu'ils ne peuvent nier matériellement, pour trouver de ces atténuations qui auraient désole le poète grec Philémon, lequel mourut de rire en voyant un âne manger des figues; il est vrai qu'il avait quatre-vingt-dix-sept ans (pas l'âne, bien entendu).

Voici sur le banc un des gamins en question; il se nomme Boisseau et a onze ans.

M. le président. — Vous n'avez jamais été condamné?

Le prévenu. — Non, m'sieu, pas encore.

M. le président. — Ah! pas encore; mais avez-vous été poursuivi?

Boisseau. — Oui, m'sieu: j'étais tout petit; il y a une vache qui a couru après moi. (Rires.)

M. le président. — Je vous demande si les agents vous ont mené quelquefois chez le commissaire de police?

Boisseau. — La fois du couteau seulement, m'sieu.

M. le président. — Oui, un couteau de 13 sous, que vous avez volé à l'étalage d'un bazar. Reconnaissez-vous le fait?

Boisseau. — M'sieu, c'était pas pour moi, c'était pour Taupineau.

M. le président. — Qu'est-ce que c'est que Taupineau?

Boisseau. — M'sieu, c'est un camarade; donc nous regardions le bazar ensemble, alors qu'il me dit: "Oh! je voudrais bien un beau couteau comme ça." Alors, moi, j'en ai vu un...

M. le président. — Et vous l'avez pris à l'étalage?

Boisseau. — M'sieu, il était... presque tombé... (Rire général.)

Presque tombé! l'âge mûr ne trouverait pas cela.

Le père Boisseau est cité comme civilement responsable de M. son fils. Il arrive à la barre et s'y cramponne en homme qui ne compte pas trop sur la solidité de ses jambes.

M. le président. — Vous ne surveillez donc pas votre fils?

Le père. — Pas le surveiller?... moi!... Je lui fiche une pile tous les jours. (A son fils:) Tu verras ça en rentrant à la maison.

M. le président. — Il ne s'agit pas de frapper



Les amis Pipenterre et Grobouffi, à l'heure du dîner, le jour de Noël, entrent dans un restaurant, séduits par l'air idiot du garçon.



Ils se mettent à table et font un repas effrayant, les plats succèdent aux plats.



Ils s'en sont tellement payé qu'ils ne savent plus où loger leur ventre; le garçon est stupéfait.

I

vosre enfant, mais de lui donner de bons conseils et surtout de bons exemples, de meilleurs qu'en ce moment.

Le père. — Moi!... qu'est-ce que je fais?

M. le président. — Vous êtes ivre.

Le père. — J'ai bu une tournée avec un marchand de vin, dont je lui avais donné mon garçon comme apprenti, l'ayant déjà placé chez cinq ou six marchands de vin; il n'y reste pas.

M. le président. — Vous me paraissez y rester, vous; c'est en cela, en effet, que vous lui donnez l'exemple. Avez-vous d'autres enfants?

Le père. — J'en ai dix.

M. le président. — Dix!

Le père. — Dix, ma femme et moi. (Rires.)

M. le président. — Je pense bien.

Le père. — Non, mais c'est pour vous dire qu'avant de se remarier elle en avait quatre.

M. le président. — Alors, ça vous en fait quatorze?

Le père. — Oh! non, parce que quand ma femme m'a épousé, j'ai considéré ses enfants comme miens!

M. le président. — Enfin, réclamez-vous votre fils?

Le père, (à son fils.) — Veux-tu apprendre un état, à la fin des fins?

Boisseau. — Oui, p'pa; mais pas garçon marchand de vin.

M. le président. — Cet enfant a raison; il y en a déjà trop, de marchands de vin.

Le père. — Je ne peux pourtant pas le mettre en apprentissage chez un ministre.

Boisseau. — Il y a Taupineau que son père a un état que je veux bien l'apprendre.

Le père. — Qu'est-ce qu'il est?

Boisseau. — Il est logeur. (Rires dans l'auditoire.)

Le père. — Apprenti logeur. Il est à tuer.

Le Tribunal, jugeant que le prévenu a agi sans discernement, ordonne qu'il sera rendu à son père, qui le réclame.

Le père Boisseau (sortant.) — Qu'est-ce que j'vas en faire, de cet enfant?

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

M. C. est employé au ministère du Commerce. Il vient de prendre un congé à l'occasion de la mort de son père, c'était bien naturel.

Ce qui l'était moins, c'est la durée que C., vite consolé et avide de liberté, crut devoir lui donner.

Hier, son chef de bureau, qui, à plusieurs reprises demanda de ses nouvelles, trouvant que le congé prenait des proportions vraiment inquiétantes, lui fit remettre sa carte portant ces simples mots:

"Prière à M. C. de nous dire s'il a l'intention de prolonger son congé... tant que son père sera mort."

AU TRIBUNAL

Le prisonnier. — Comment peut-on m'accuser de faux? Vous voyez que je ne sais pas signer mon nom.

Le juge. — Qu'est-ce que ça fait? Ce n'est pas votre nom que vous êtes accusé d'avoir signé, c'est le nom de l'autre.

MOT DE LA FIN

Lili se présente chez le confiseur.

—Je voudrais bien des bonbons contre la toux?

—Est-ce pour vous, mon enfant?

—Les bonbons, oui; mais la toux, c'est grand'maman qui l'a...

DIALOGUE CONJUGAL

—Je voudrais être une étoile, dit madame.

—Je voudrais que vous en fusiez une, répond monsieur en étouffant un bâillement.

—Et pourquoi ce souhait?

—Parce que la plus proche de nous est distante de onze millions sept cent soixante mille milles.



II

Maintenant ils veulent payer tous les deux et, pour couper court à toute discussion, ils conviennent de bander les yeux du garçon et que le premier pris paiera tout.

Mes deux lascars filent à l'anglaise.

Ils ont à peine disparu que le patron entre par une autre porte et voit son garçon marchant à tâtons....